

Vers une gestion intégrée des publications officielles. Actes du deuxième Séminaire francophone sur la gestion des publications officielles, Tunis, Tunisie, 20-24 mai 1991. [Ottawa] : Banque internationale d'information sur les États francophones, 1991. ii, 410 p.

Gilles Marleau

Volume 39, numéro 1, janvier–mars 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028606ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028606ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Marleau, G. (1993). Compte rendu de [*Vers une gestion intégrée des publications officielles. Actes du deuxième Séminaire francophone sur la gestion des publications officielles, Tunis, Tunisie, 20-24 mai 1991. [Ottawa] : Banque internationale d'information sur les États francophones, 1991. ii, 410 p.*] *Documentation et bibliothèques*, 39(1), 46–47. <https://doi.org/10.7202/1028606ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1993

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Un premier groupe de tableaux brosse un portrait complet de la situation et présente par pays et région, les améliorations souhaitées dans les textes législatifs. On y retrouve une foule de renvois qui viennent nuancer les trop brèves données qui les composent.

Un deuxième groupe s'intéresse au statut professionnel des archivistes, formation, rémunération, association syndicale et termine en faisant la liste des améliorations souhaitées dans les pratiques administratives ou dans la profession archivistique.

Tous ces tableaux fourmillent d'information mais la présentation graphique, grand nombre de paramètres en vertical et critères très long en horizontal, retarde leur compréhension.

Même si la présentation graphique des derniers tableaux de chaque groupe, concernant les améliorations souhaitées, diffère des autres, les associations entre les recommandations et les pays ou régions concernés demeurent difficiles.

Il est beaucoup plus facile pour le lecteur de prendre connaissance de la dernière partie de l'ouvrage concernant l'interprétation des données. Sa lecture permet de tracer des parallèles entre les diverses législations et le degré de pénétration de celles-ci.

Au terme de ce long ouvrage les auteurs concluent, en quelques lignes, à l'interdépendance de la législation et de la pratique archivistique et confirment l'hypothèse de départ de l'étude soit qu'«elle (la législation archivistique) forme un élément essentiel de toute politique nationale d'archives tout en étant, dans la plupart des cas, un indicateur privilégié du développement de cette politique» (p. 390).

L'ouvrage comporte un intérêt indéniable pour tous les pays qui voudraient se doter d'une législation archivistique comme pour ceux qui voudraient rajeunir leur législation actuelle puisqu'il repose sur deux pôles complémentaires, la théorie et la pratique.

Pour les lecteurs, et mises à part les motivations d'ordre pédagogique, l'ouvrage se révèle un volume de réfé-

rence important qui situe la pratique archivistique internationale dans un contexte législatif et réglementaire et permet de bien comprendre les orientations prises par les différentes communautés archivistiques.

Malgré les biais qui ont pu s'introduire sur l'application des politiques nationales d'archives, cet aspect de la question demeure le plus intéressant pour le lecteur. Les tableaux synthèses, s'ils déçoivent par la présentation, permettent une interprétation dynamique des données et méritent qu'on s'y attarde.

Il serait souhaitable qu'une telle étude connaisse une large diffusion au niveau international afin d'alimenter l'ensemble de la communauté archivistique. Il serait aussi intéressant de brosser un nouveau portrait de la législation et de son application dans une dizaine d'années afin de pouvoir apprécier le chemin parcouru.

Diane Baillargeon
Archives nationales du Québec

Vers une gestion intégrée des publications officielles. *Actes du deuxième Séminaire francophone sur la gestion des publications officielles, Tunis, Tunisie, 20-24 mai 1991. [Ottawa] : Banque internationale d'information sur les États francophones, 1991. ii, 410 p.*

Organisé par la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF) en collaboration avec l'IFLA et l'Unesco, ce second séminaire sur la gestion des publications officielles s'inscrit dans la foulée des activités générées par les conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Ce séminaire de Tunis qui réunit plus de 150 participants venus d'une trentaine de pays et organismes internationaux faisait suite à un premier séminaire tenu sur le même sujet à Rabat (Maroc) en 1987 et qui s'adressait à l'Afrique francophone.

Dans le but de contribuer aux efforts nationaux et de favoriser la coopération internationale dans le domaine de l'information officielle une quarantaine de con-

férenciers ont été invités à soumettre des présentations touchant quatre grands thèmes : (1) la formation et le perfectionnement en matière de publications officielles, (2) la production et la collecte des publications officielles, (3) l'organisation et le traitement des publications officielles et (4) l'accès aux publications officielles. Suivirent : une Table ronde sur les publications officielles et la formulation de 5 recommandations.

Ce qui rend la lecture de ces Actes particulièrement intéressante c'est le caractère pratique des diverses interventions qui s'y trouvent. M. Pierre Pelou, directeur de la Bibliothèque des Nations Unies à Genève, le dit clairement au tout début de son exposé : «Ce second séminaire sur les publications officielles doit servir à quelque chose». Ce «quelque chose» a trait à la responsabilité qu'ont les bibliothèques de faciliter l'accès à l'information étatique, source privilégiée de renseignements pour le développement et apport important au progrès de la personne et de la culture francophone.

Dans le domaine de la formation et du perfectionnement, ce qui retient notre attention c'est combien l'enseignement en matière des publications officielles demeure problématique. Si on s'accorde sur l'urgente nécessité de former des spécialistes efficaces à servir d'intermédiaires entre la masse des publications officielles et leurs usagers on ne sait toujours pas exactement comment on doit le faire. Car, si les publications officielles sont souvent la «bête noire» des bibliothécaires, elles n'ont pas fini de tourmenter les maisons d'enseignement. On retrouve dans ces Actes le résultat d'une recherche comparative sur l'enseignement des publications officielles dans les écoles des sciences de l'information francophones et anglophones. Cette étude effectuée par des professeurs de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal fait ressortir le besoin d'une certaine concertation pour produire «un guide de l'enseignement des publications officielles, de l'information gouvernementale et des politiques d'information» qui pourrait s'avérer fort utile aux écoles et aux organismes de formation. Le défi est lancé... Pour ce qui est de la formation

«d'informatistes» le cas du Maroc qui nous est présenté ici me paraît comporter plusieurs éléments fort intéressants dont pourraient s'inspirer les autres maisons d'enseignement.

Les présentations portant sur la production et la collecte de publications officielles sont riches en renseignements sur l'étendue et la spécificité des publications et documents de l'Organisation des États américains, de l'Unesco, des pays arabes en général et de la Tunisie en particulier. De même, on y retrouve de l'information sur les outils utiles à leur identification et acquisition.

Les exposés qui excitent davantage notre imagination, cependant, sont ceux de M. Jean Driol sur le rôle de la Commission de coordination de la documentation administrative (CCDA) en France et de M. Jean-Paul Chardin sur l'utilisation de disques optiques à l'ONU pour le stockage et la consultation à distance des documents de conférence. Le premier fait voir où en est la CCDA dans l'articulation et la mise en oeuvre d'une politique d'ensemble sur la documentation des administrations publiques en France et fait état des progrès réalisés et des projets à venir dans l'établissement d'un réseau télématique de renseignements au service du public. Le second fait le portrait des différentes étapes du projet de stockage des documents des conférences de l'ONU sur disques optiques pour consultation à distance à l'aide d'un simple micro-ordinateur à partir de n'importe quel point du monde, dans un avenir rapproché.

Le troisième thème, celui portant sur l'organisation et le traitement des publications officielles fut l'occasion pour les divers intervenants d'échanger connaissances et expériences sur divers systèmes de classement et d'indexation des publications officielles dans le but d'améliorer leur localisation et leur repérage. Divers niveaux d'analyse documentaire et de façons de traiter certains types de documents (i.e. les publications en série) furent proposés.

Quant aux présentations portant sur l'accès aux publications officielles elles font état de systèmes de dépôt mis en place au niveau national afin d'assurer leur diffusion, de la création de services

spécialisés au sein des bibliothèques et de l'apport de l'informatique dans le catalogage et la récupération des données.

Ce deuxième Séminaire francophone sur la gestion des publications officielles fut l'occasion de mise en commun d'expériences, de savoir-faire et de projets qui pourront servir à la construction d'un monde meilleur. M. Rouissi, ministre de la Culture de la Tunisie le résume ainsi: «une personne informée est un citoyen... une personne qui manque d'information reste un sujet».

Gilles Marleau

Bibliothèque du parlement
Ottawa

PARMEGIANI, Claude-Anne. Les petits français illustrés. Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1989. 304 p. (Bibliothèques)

Cet impressionnant ouvrage, publié avec le concours du Centre national des Lettres et préfacé par une des sommités de la littérature de jeunesse, Isabelle Jan, présente à la fois l'illustration pour enfants en France de 1860 à 1940 ainsi que les modes de présentation, les grands illustrateurs et les formes éditoriales. L'espace d'observation retenu par l'auteure correspond en fait à l'avènement de l'idée d'enfance, incarné — faut-il le préciser — dans cette fulgurante histoire de l'art à visage humain. La période retenue l'a été en regard de trois vecteurs déterminants, soit: «la particularité des modes de présentation, la singularité d'illustrateurs exemplaires, l'originalité de certaines formes éditoriales qui, tantôt coexistent ou se succèdent, tantôt convergent ou s'éparpillent, tantôt se conjuguent ou se dissocient» (p. 18).

En fait, comme le précise d'entrée de jeu Claude-Anne Parmegiani dans son avant-propos «cet essai ne prétend pas établir le panorama de l'illustration pour enfants dans l'édition française depuis ses origines. Son propos n'est pas de dresser des couronnes, de distribuer des bons points, ni même d'établir un répertoire. L'ouvrage ne recense pas cette moisson

d'images savantes, naïves, charmantes ou terrifiantes qui ont enchanté notre enfance...» (p. 17) mais plutôt retrace les étonnantes métamorphoses de l'illustration dans le livre d'enfance et de jeunesse durant ces quatre-vingts années qui constituent, en France, un véritable âge d'or.

Ainsi, l'auteure nous introduit en douce dans les arcanes de l'édition et de l'illustration destinées à l'enfance et à la jeunesse françaises. Au fil des chapitres, abondamment documentés et illustrés, on découvre avec un plaisir sans cesse renouvelé, à la fois les pionniers d'un genre nouveau, les vérités de la représentation par le biais de la classe d'histoire et de géographie, les enfants modèles, la bête qui fait l'enfant ou la genèse du zoomorphisme, les différentes facettes du sentiment associé à l'enfance, l'apogée de l'album moderne et finalement l'adaptation du livre aux besoins de l'enfant. Chacun des aspects mentionnés constitue un chapitre dont la longueur varie entre vingt-sept et quarante-quatre pages.

Parmegiani rappelle que, bien avant l'époque étudiée, les «premières images créées à l'intention des lecteurs enfantins apparaissent alors dans des ouvrages didactiques tels que les abécédaires, les catéchismes, les encyclopédies, les livres de géographie et de leçons de choses» (p. 21) sans pour autant que celles-ci renvoient à «une conscience anthropologique de l'enfance» (id.). En fait, ces premières images ne diffèrent guère à l'époque de la production destinée aux adultes pour la bonne raison que l'enfant n'a alors aucun statut social particulier.

Tout au long de son essai, l'auteure prend soin de noter que les métamorphoses de l'illustration sont largement tributaires des transformations tant techniques que technologiques, politiques et sociales, introduites puis vécues, dès la moitié du 18^e siècle, en France et ailleurs en Europe. En somme, du moins pour un certain nombre, les découvertes reliées à l'illustration n'ont pas pour autant augmenté la lisibilité des images destinées aux enfants comme le procédé de gravure de bois de bout, mis au point par l'anglais Thomas Bewick. En somme, pour simplifier «pendant longtemps, il n'existe pas de différence morphologique ou stylistique entre les images destinées aux enfants et